
INTRODUCTION.

SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE étant en son Conseil,

Séance du
Conseil d'état,
du 20 février
1808.

Une députation de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, composée de MM. Lévésque, président; Boissy d'Anglas, vice-président; Dacier, secrétaire perpétuel; Silvestre de Sacy, Visconti, Pastoret, Gosselin, Degérando, Brial, Sainte-Croix, du Theil, Ameilhon, est présentée par S. Exc. le Ministre de l'intérieur, et admise à la barre du Conseil. M. Lévésque, président, adresse à sa Majesté le discours suivant :

SIRE,

TOUTES les sciences dont s'occupe la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, et dont elle a l'honneur de présenter l'état actuel à votre Majesté impériale et royale, ont un centre commun, l'histoire : toutes concourent à lui préparer ses matériaux, et les moyens d'opérer; toutes ont fait des progrès successifs; et la critique, qui les éclaire toutes, est, en quelque sorte, une science de nos jours.

Littérature ancienne.

A

2 HISTOIRE ET LITTÉRATURE ANCIENNE.

L'histoire moderne, née en France à-peu-près en même temps que la monarchie, cultivée en France dans des siècles où par-tout ailleurs elle étoit muette, conserva la palme de l'art, ou la disputa constamment avec gloire dans les siècles de lumière. Mais, tout-à-coup réduite au silence par les troubles publics, elle sembla menacée d'être ensevelie sous les débris des institutions sociales. C'est à votre Majesté, SIRE, qu'elle doit sa renaissance; et à peine a-t-elle recouvré la voix, qu'elle se montre digne d'être entendue, et capable d'énoncer, sous vos auspices, les plus saines maximes de la morale: déjà, s'exerçant sur des sujets moins mémorables, elle se prépare à célébrer dignement un jour le plus grand des règnes et la plus grande des nations.

SIRE, la classe a émis un vœu que son desir le plus ardent est de voir agréer, et qu'elle a chargé son président de déposer au pied du trône: c'est que ces jours à jamais mémorables dans lesquels votre Majesté daigne recevoir l'hommage des sciences, des lettres et des arts, et se faire rendre compte de leur situation et de leurs progrès, soient immortalisés par une médaille et consignés dans l'histoire métallique.

M. Dacier va, dans un discours succinct, esquisser l'état actuel et les progrès des sciences qui se rapportent aux travaux de la classe.

INTRODUCTION.

3

DISCOURS de M. DACIER, Secrétaire perpétuel.

SIRE,

ON a vu des souverains honorer et protéger les lettres, les encourager par leur munificence, leur consacrer de grands établissemens, pour en répandre et en perpétuer le goût et la culture; mais on n'en a vu aucun chercher à s'entourer de toutes les lumières, pour embrasser d'un coup-d'œil l'universalité des connoissances humaines, les apprécier dans leur ensemble et dans leurs diverses parties, juger de l'utilité dont elles peuvent être pour le bonheur et la prospérité de la grande société du genre humain: car elles doivent toutes tendre vers ce but; et si les sciences de calcul et d'observation ajoutent à nos jouissances physiques, et nous en font espérer de nouvelles pour l'avenir, les sciences morales exercent leur empire sur l'ame; elles l'éclairent, la dirigent, la soutiennent, l'élèvent ou la tempèrent; elles avancent ou conservent la civilisation; elles apprennent à l'homme à se connoître lui-même, et lui donnent dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les conditions, ce bonheur dont les autres sciences ne peuvent lui promettre que des moyens.

Cette vaste et magnifique conception, SIRE, étoit réservée au génie de votre Majesté; à ce génie tout-puissant qui plane sur la terre entière, et la domine par la pensée comme il pourroit la dominer par les armes.

Appelée à concourir à l'exécution de cette belle et noble

A 2

4 HISTOIRE ET LITTÉRATURE ANCIENNE.

idée, la classe d'histoire et de littérature ancienne sent toute l'importance du ministère honorable que votre Majesté a daigné lui confier ; et quoiqu'elle en sente aussi toute la délicatesse, aucune considération particulière n'a influé sur ses jugemens : ils sont tous dictés par l'amour de la justice, par l'amour des lettres, et par l'ardent desir de remplir dignement, autant qu'il est en elle, les grandes vues de votre Majesté.

Il n'en est pas, SIRE, de la littérature comme des sciences exactes et naturelles, dont on peut, à chaque instant, connoître le véritable état et calculer les progrès ; l'état de la littérature ne peut s'estimer que par les ouvrages qu'elle produit : s'ils sont bons, elle se soutient ; s'ils sont médiocres ou mauvais, elle dépérit ou rétrograde ; s'ils sont excellens, elle fait des progrès. Ainsi le compte que la classe vient présenter à votre Majesté, n'est et ne peut être que le résultat de l'examen qu'elle a fait des ouvrages qui ont paru en Europe depuis 1789, et l'exposé des moyens les plus propres à entretenir ou à ranimer chacune des parties dont est composé ce qu'on appelle la littérature ancienne ; littérature qui est le modèle primitif et éternel du goût, du grand et du beau dans les lettres, comme les monumens de la sculpture et de l'architecture antiques le seront toujours de tous les arts du dessin.

Ce travail, qui auroit demandé un long espace de temps pour être médité et exécuté d'une manière digne du sujet, et, s'il est possible, digne du Héros qui l'ordonne, comprend, sous les titres généraux de *Philologie*, *Antiquités*, *Histoire*, *Langues et Littérature Orientales*, *Géographie ancienne*, la littérature presque entière, et l'indication des

INTRODUCTION.

5

efforts qu'ont faits depuis vingt ans les hommes de lettres, François et étrangers, pour ajouter quelques pierres à l'immense et imposant édifice des connoissances humaines. La classe a cru qu'il étoit aussi de son devoir de joindre à son Rapport le tableau des travaux relatifs à la législation et à la philosophie, pour acquitter une portion de la dette de la classe des sciences morales et politiques, dont elle a recueilli en partie l'héritage.

Votre Majesté verra que, malgré les troubles politiques qui ont agité la France, elle n'est, jusqu'à présent, restée en arrière dans aucune des branches de la littérature; mais c'est avec un sentiment pénible que nous sommes forcés de lui faire apercevoir que plusieurs sont menacées d'un anéantissement prochain et presque total. La philologie, qui est la base de toute bonne littérature, et sur laquelle reposent la certitude de l'histoire et la connoissance du passé, qui a répandu tant d'éclat sur l'Académie des belles-lettres, que notre classe doit continuer, ne trouve presque plus personne pour la cultiver. Les savans dont les talens fertilisent encore chaque jour son domaine, restes, pour la plupart, d'une génération qui va disparaître, ne voient croître autour d'eux qu'un trop petit nombre d'hommes qui puissent les remplacer; cette lumière publique, propre à encourager et à juger leurs travaux, diminue sensiblement de clarté, et son foyer se rétrécit tous les jours de plus en plus. Faire connoître le mal à votre Majesté, c'est s'assurer que votre main puissante saura y appliquer le remède.

Cependant, SIRE, ces savans, gardiens fidèles du dépôt précieux des connoissances positives, et du temple consacré, par le temps présent, au temps à venir et au temps qui

6 HISTOIRE ET LITTÉRATURE ANCIENNE.

n'est plus, paroissent redoubler de zèle et d'énergie, a mesure que leur nombre diminue, et qu'ils approchent plus du terme de leur carrière. Quatre volumes des Mémoires posthumes de l'Académie des belles-lettres, qui paroîtront dans peu de temps, et auxquels ils ont eu une très-grande part, ainsi qu'aux deux volumes des Mémoires de notre classe, dont l'impression est commencée à l'Imprimerie impériale, en vertu d'un décret de votre Majesté, et que nous ne croyons pas indignes de faire suite à la riche collection des ouvrages de cette illustre académie, en offrent un témoignage incontestable. Il seroit, au besoin, puissamment confirmé par l'importante traduction du père de l'histoire, d'Hérodote, qui est devenu, dans notre langue, un trésor de connoissances aussi variées que profondes et peu communes; par l'Examen critique des historiens d'Alexandre-le-Grand, par la traduction d'Eschyle, le plus difficile des tragiques Grecs, ouvrages éminemment philologiques et critiques; et par une multitude d'autres qui sont tous extrêmement recommandables, et que nous indiquons dans notre Rapport.

Le langage des monumens, les inscriptions, cette partie de la littérature Latine qui doit transmettre d'une manière à-la-fois simple, noble et concise, à la postérité, les fastes du temps présent, vient de recevoir des règles plus sûres, et d'être rappelé à l'imitation des plus excellens modèles.

La science des antiquités a fait des progrès remarquables, dont une grande partie est due à la France. L'étude des monumens a répandu sur les études philologiques et historiques des lumières inattendues; et elle y a puisé en échange cette critique saine et éclairée, au moyen de

INTRODUCTION.

7

laquelle la science des médailles a formé de nos jours un corps de doctrine. La paléographie Grecque et la paléographie Latine ont atteint un degré de perfection inconnu à nos prédécesseurs. L'archéographie, qui explique les monumens, a renoncé à ses chimères, et est devenue la dépositaire ou l'interprète fidèle des mœurs, des coutumes, des rites, des événemens et des arts de l'antiquité. Les restes admirables de la sculpture antique, que votre Majesté a déjà fait transporter et va faire transporter encore des bords du Tibre (1) dans sa nouvelle Rome, releveront l'importance de la science des antiquités, et en faciliteront de plus en plus les progrès. L'iconographie ancienne, excitée par un de vos regards, va remettre sous nos yeux les images trop long-temps négligées des grands hommes de l'antiquité, qui sont vos aïeux de gloire, et dont vous avez su conquérir et agrandir le sublime et immortel héritage.

La littérature Orientale, qui devoit déjà tant à la France, loin d'avoir été négligée, s'est enrichie de quelques découvertes et d'un grand nombre d'ouvrages utiles. Une nouvelle école établie pour l'enseignement des principales langues de l'Orient, la réunion d'une multitude de différens caractères Orientaux, qui place l'Imprimerie impériale à la tête des premiers établissemens typographiques de l'Europe, une nouvelle chaire de persan créée par votre Majesté au Collège de France, sont des bienfaits signalés pour cette littérature, et des gages certains de ses futurs accroissemens; mais ce qui sur-tout garantit ses progrès, c'est que votre Majesté a voulu qu'elle fût admise au concours pour les

(1) Les monumens du musée Borghèse.

§ HISTOIRE ET LITTÉRATURE ANCIENNE.

grands prix décennaux institués par votre munificence. Puissent encore les lettres lui devoir des éditions des meilleurs écrivains Orientaux, pour ouvrir à la jeunesse studieuse les sources de cette littérature, qui, jusqu'à présent, n'ont été accessibles qu'à un trop petit nombre d'hommes !

C'est dans les caractères essentiels de la véritable philosophie, telle que Socrate et les sages de tous les siècles l'ont enseignée, que nous avons cherché la règle nécessaire pour apprécier le mérite des travaux dont cette science a été l'objet; et nous avons été assez heureux pour trouver dans différentes contrées, des écrivains qui ont su la conserver dans toute sa pureté et la faire fructifier, et pour pouvoir indiquer quelques perfectionnemens sensibles dans les doctrines utiles aux bonnes mœurs; perfectionnemens qui consolent des écarts imputés à la philosophie, mais désavoués par elle. Nous avons essayé de tracer le tableau des révolutions qu'elle a éprouvées en Allemagne, et de présenter l'aperçu des services que lui a rendus l'école d'Écosse. La France nous a offert deux principaux résultats : les lumières répandues sur l'analyse des idées et des facultés humaines, et l'histoire de la philosophie, histoire qui manquoit jusqu'à ce jour à notre littérature.

Si les progrès faits dans les différentes sciences depuis vingt ans sont dus en grande partie à tant d'hommes distingués que la France possède, dans la science de la législation on a dû presque tout aux lumières, à la prévoyance active, à la sagesse et à la volonté ferme du Gouvernement. Le Code Napoléon, ce code si digne du grand nom dont il est décoré, a été donné à la France, et offert pour modèle à l'Europe : des écoles ont été formées, et de nombreux élèves

INTRODUCTION.

9

élèves y reçoivent d'utiles leçons; un code de procédure civile et un code commercial ont été publiés; un nouveau code criminel se prépare, et promet à la France un nouveau bienfait. Néanmoins nos jurisconsultes n'ont jamais cessé de travailler pour perfectionner la législation; et quelques-uns ont secondé, d'une manière utile, les hautes méditations du Chef suprême de l'Empire. Au moment même où le désordre de nos lois étoit à-la-fois la cause et l'effet de nos malheurs publics, les étrangers cherchoient dans des ouvrages précédemment publiés par des François les principes propres à améliorer la législation; et l'Allemagne, si riche en savans jurisconsultes, ne craignoit pas de donner cet exemple, et de traduire nos livres pour en féconder les travaux législatifs commandés par ses princes.

Nos codes ont produit subitement une infinité de commentaires, dont quelques-uns peuvent mériter le suffrage des hommes instruits. Le droit de la nature, le droit des gens, ont été pareillement cultivés; et des ouvrages élémentaires sont venus en faciliter l'étude. Les grands principes de la législation et de la morale publique ont été examinés dans leurs rapports nécessaires avec l'ordre social, et aussi avec les liens les plus étroits de la famille et de la cité.

En Allemagne, ainsi qu'en Angleterre et en Italie, plusieurs traités ont paru sur différentes parties de la législation; quelques-uns, mais en petit nombre, l'ont embrassée toute entière. Les lois civiles et politiques des Romains ont été l'objet spécial de plusieurs ouvrages publiés dans ces mêmes pays, et principalement en France, où, peu de temps avant la révolution, avoient paru quelques ouvrages sur les lois que Moïse, Zoroastre, Confucius, donnèrent

Littérature ancienne.

B

10 HISTOIRE ET LITTÉRATURE ANCIENNE.

aux Hébreux, aux Perses, aux Chinois, et sur celles que Mahomet donna par la suite aux Arabes. La France a encore répandu de nouvelles lumières sur les gouvernemens fédératifs de la Grèce. Ainsi aucune partie de la science des lois antiques et modernes n'a été abandonnée; et dès qu'il a été permis de rattacher la législation aux principes fondamentaux, dont elle ne s'écarte pas sans danger pour le repos et le bonheur des peuples, on en a repris l'étude avec une ardeur qui promet de jour en jour de nouveaux succès.

Depuis la mort de d'Anville, dont les travaux fixent à peu-près l'état où la géographie ancienne étoit parvenue à l'époque que nous examinons, plusieurs ouvrages publiés dans différens pays, et particulièrement en France, ont contribué à la perfectionner. Les opinions des principaux géographes de l'école d'Alexandrie, et le système entier de la géographie des Grecs, ont été tirés de l'oubli, et de l'espace de néant où ils étoient plongés depuis quinze siècles. Le développement de ce système, en faisant naître des idées nouvelles, a donné de grands moyens pour étendre ce genre de connoissances si nécessaires à l'histoire, puisqu'elles servent à déterminer l'emplacement des lieux, et à circonscrire avec précision les contrées qui ont été le théâtre des événemens mémorables. Déjà un grand nombre de difficultés et d'incertitudes qui environnoient la plupart des discussions géographiques, ont été éclaircies; et cette science, si long-temps conjecturale, peut prétendre à se ranger désormais parmi les sciences exactes.

Plusieurs voyages en Europe, en Asie, en Afrique, entrepris pour visiter des contrées beaucoup mieux connues des anciens qu'elles ne l'étoient de nos jours, ont aussi